



**Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille**
**Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré**



Pour une École qui INSTRUISE ! Pour des personnels RESPECTÉS !

Le SIAES, c'est LE syndicat :

- qui défend la LAÏCITÉ, l'École Républicaine et ses VALEURS ;
- qui refuse la soumission des professeurs et de notre institution aux élèves et aux familles ;
- qui refuse la soumission de l'École Républicaine aux religions et aux communautarismes ;
- qui défend la transmission des savoirs, des savoir-faire, l'AUTORITÉ, le DROIT AU RESPECT DE TOUS LES PERSONNELS qui exercent une mission de service public ;
- qui refuse que les professeurs deviennent des animateurs socio-culturels ;
- qui défend la liberté pédagogique individuelle des professeurs et la reconnaissance de leurs compétences disciplinaires face aux pédagogistes qui prétendent que l'élève peut « *tout découvrir par lui-même* » et « *construire seul ses propres savoirs* » ;
- qui refuse la démagogie et qui rappelle que la réussite scolaire d'un élève n'est pas un droit et qu'elle se mérite par le travail et les efforts fournis.

Le SIAES dénonce et combat

- La dévalorisation morale et sociale des agents du ministère de l'Éducation nationale.
- La perte considérable de notre pouvoir d'achat.
- Le renoncement, le laxisme, la démagogie, l'abaissement des exigences et du niveau.
- La multiplication des actes d'incivilité et de violence et l'impunité pour leurs auteurs.
- Le pouvoir accru donné aux chefs d'établissement, aux inspecteurs, aux parents se comportant en consommateurs d'école.
- L'insuffisance des moyens alloués au fonctionnement des différents services et la diminution du nombre de personnels.
- L'accroissement du stress et des risques psychosociaux résultant de la dégradation continue de nos conditions de travail, de l'augmentation de la charge de travail, des pressions hiérarchiques et injonctions absurdes, des incivilités et agressions de la part d'élèves ou de parents, de la « réunionite », de la brutalité de contre-réformes managériales.
- Le casernement des professeurs : réunions stériles et emplois du temps « à trous ».
- L'éclatement et la « primarisation » du second degré notamment du collège.
- La « secondarisation » du supérieur.
- La territorialisation de l'École.
- Un système de promotion « tout à l'ancienneté ».

Le SIAES revendique

- La fin de l'autoritarisme croissant envers les personnels et de la « bienveillance » laxiste envers les élèves perturbateurs.
- Le respect des professeurs et des CPE et de leurs missions d'instruction et d'éducation.
- La reconnaissance des prérogatives collégiales des professeurs en matière d'orientation et de passage en classe supérieure.
- Le rétablissement de l'autorité et d'une ambiance de travail propice à la transmission des savoirs et savoir-faire et à la réussite de chaque élève en fonction de son travail et de ses capacités.
- La revalorisation des diplômes, conservant leur caractère national, afin de redonner à l'École de la République son rôle d'ascenseur social.
- Nous réaffirmons, contre les pseudo-pédagogues des « sciences de l'éducation », que le savoir n'est pas inné mais s'acquiert par l'effort, et que seul un spécialiste de sa discipline peut transmettre ce qu'il a acquis et ce pour quoi il a été formé.
- Il faut resanctuariser l'École. Les professeurs subissent les conséquences de l'idéologie calamiteuse de « l'ouverture de l'École sur le monde » et de « l'enfant roi » dont la parole vaudrait celle de l'adulte. Il est impératif de mettre un terme à l'ingérence des familles dans les établissements et de cesser d'accorder du crédit aux courriers des parents d'élèves lorsqu'ils dénoncent les pratiques pédagogiques ou les exigences d'un professeur.

Défense du Code des Pensions Civiles et Militaires de Retraite.

- Refus du recul de l'âge légal de départ en retraite.
- Maintien du calcul du montant de la pension civile sur la base de l'indice détenu durant les six derniers mois de la carrière. Opposition à une retraite par points.

Le SIAES défend vos intérêts matériels et moraux :

- Des traitements revalorisés sans aucune contrepartie :
 - en augmentant fortement la valeur du point d'indice ;
 - en revalorisant les grilles indiciaires des différents corps et catégories (tous les échelons).
- Véritable médecine du travail préventive répondant aux besoins des personnels.
- Reconnaissance des risques et de la pénibilité du métier propres à chaque corps et catégorie.
- Aménagement des fins de carrière (ex : rétablissement de la Cessation Progressive d'Activité).
- Tout agent ayant accompli une carrière complète doit pouvoir accéder à l'indice terminal du corps auquel il appartient pour un départ en retraite à taux plein.
- Maintien des concours nationaux de recrutement. Reconnaissance des diplômes acquis.
- Diminution de l'effectif des classes pour dispenser un enseignement de qualité.
- Droit à une véritable formation continue sur le temps de travail.
- Augmentation du contingent de Congés de Formation Professionnelle.
- Revalorisation des pensions civiles. Renégocier une réforme des retraites (pouvoir partir plus tôt, sans décote, avec prise en compte de la spécificité et de la pénibilité de nos métiers).
- Rétablissement des prérogatives des CAPA/CAPN en matière de mobilité, d'avancement et de promotion AFIN DE RÉTABLIR LA TRANSPARENCE des opérations (abrogation de la Loi Dussopt).
- Le travail de chacun doit être reconnu à sa juste valeur et évalué avec objectivité. Le SIAES s'est opposé au protocole PPCR et à ses conséquences (avancement d'échelon à l'ancienneté, modification des règles pour la promotion à la hors classe, suppression de la bi-admissibilité, scandaleuse évaluation par compétences dans le cadre des rendez-vous de carrière).
- Le SIAES rappelle son attachement au baccalauréat comme premier grade universitaire et exige le rétablissement d'épreuves finales, terminales, anonymes et nationales. Tandis que les autres organisations syndicales rivalisent de démagogie pour s'opposer à toute forme de sélection à l'entrée du supérieur et au rétablissement du redoublement, le SIAES demande une autre réforme du lycée et du baccalauréat afin de corriger les années d'errance qui ont conduit inexorablement à la perte de valeur de ce diplôme.
- **RESPECT DES AGENTS CONTRACTUELS !** A l'instar des titulaires, la situation des agents contractuels et la façon dont ils sont traités par l'administration ne cessent de se dégrader au fil des ans (mépris des droits, retards de paiement ...). Des pressions hiérarchiques sont exercées sur eux pour les contraindre à toujours davantage de flexibilité. Pour les agents contractuels, le SIAES revendique :
 - Une formation initiale préalable à la prise de poste et un véritable accompagnement ;
 - Une réelle prise en compte des difficultés d'exercice ;
 - Le droit à une formation de qualité, sur le temps de travail, permettant de préparer sereinement et efficacement les concours de recrutement ;
 - Une meilleure prise en compte des services de non titulaire lors du reclassement.

Le SIAES - SIES ne bénéficie d'aucune subvention publique ou privée et refuse les ressources publicitaires. Son fonctionnement repose exclusivement sur les cotisations des adhérents et le travail réalisé bénévolement par des militants.

Le SYNDICAT INDÉPENDANT ne roule pour aucun parti politique.

4 SCRUTINS

Vote électronique
du 1 décembre 2022
au 8 décembre 2022

CSAM

Comité Social
d'Administration
Ministériel

CSAA

Comité Social
d'Administration
Académique

CAPN

Commission
Administrative Paritaire
Nationale

CAPA

Commission
Administrative Paritaire
Académique

PROFESSEURS

AGRÉGÉS CERTIFIÉS
EPS PLP
CHAIRES SUPÉRIEURES
AE PEGC

CPE PsyEN



SNCL - SIES - SAGES



Liste SIAES



SNCL - SIES - SAGES



Liste SIAES

Le SIAES, le SIES, le SAGES et le SNCL sont affiliés à la Fédération Autonome de l'Éducation Nationale.